

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

Nous commençons l'année 2024 avec le même élan qui a caractérisé nos travaux de 2023. En effet, aujourd'hui, nous franchissons une autre étape importante avec la mise sur pied du comité de transition, dont la première rencontre aura lieu ce vendredi.

Je suis très content que les membres du comité aient accepté de nous épauler dans la transition et la transformation du système de santé. En réunissant les expertises des différents membres du comité, nous nous assurons de couvrir tous les angles et de pouvoir bénéficier des précieux conseils de ces gens dont la réputation n'est plus à faire.

Je présiderai le comité de transition jusqu'à la nomination du président et chef de la direction de Santé Québec. Il s'agit pour moi d'un honneur, mais aussi d'une responsabilité importante puisque nous avons le devoir de réussir la transformation, tout en assurant la prestation des soins à la population. Comme toujours, je sais que je peux compter sur votre appui et votre collaboration.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2024!

Daniel Paré

Sous-ministre de la Santé et des Services sociaux

## Le comité de transition déjà à l'œuvre

Le comité de transition aura pour mandat, à court terme, de conseiller le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que les ministres sur les grandes étapes de travail déterminées. Grâce aux compétences diversifiées de ses membres, il établira une séquence graduelle pour effectuer une saine transition des opérations du Ministère vers Santé Québec. À titre d'exemple, l'établissement des activités et des ressources à transférer fera partie des travaux du comité. À moyen terme, les membres devront anticiper et mettre en œuvre les facteurs de succès pour que le personnel et les gestionnaires vivent une transition harmonieuse. Cela permettra d'assurer une meilleure prévisibilité à long terme de la gestion des opérations.

Le comité aura un rôle majeur dans la transformation du réseau. Il devra publier des rapports d'étape tous les quatre mois afin que ses travaux se fassent en toute transparence. Ses membres détiennent plusieurs années d'expérience dans divers champs d'expertise complémentaires :

- madame Caroline Barbir, ex-présidente-directrice générale du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;
- madame Line Bérubé, retraitée et précédemment secrétaire générale associée aux emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif;
- le docteur Gilbert Boucher, président de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec et urgentologue à l'Institut de cardiologie de Montréal;
- madame Catherine Lemay, directrice nationale de la protection de la jeunesse et sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux;
- monsieur Richard Deschamps, sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux et précédemment président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre;
- monsieur François Dutil, directeur principal – partenariats TI, gestion de patrimoine et assurances des personnes chez Desjardins;
- madame Isabelle Malo, retraitée et précédemment présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent;
- madame Renée Marcoux, infirmière au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;
- monsieur Daniel Paré, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- madame Sylvie Tremblay, directrice générale du Regroupement provincial des comités des usagers;
- madame Catherine Wilhelmy, codirectrice Expériences, communauté québécoise des patients et patientes partenaires en recherche.

Précisons que, selon l'avancement des travaux, d'autres membres pourraient s'ajouter ou être consultés pour leur expertise dans différents dossiers.

Pour en savoir plus sur la suite et le comité de transition, consultez la [page Web](#).

## Comment rester à jour ?

La page Web [Information pour le personnel du réseau et du Ministère sur la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux](#) est la source d'information qui traite de vos différentes préoccupations ou questions. Elle est régulièrement mise à jour et le sera au fur et à mesure de l'avancement et des annonces des étapes de mise en place de la loi.

## Ligne du temps interactive

De plus, afin que vous puissiez suivre les grands jalons de la mise en application de la loi qui marqueront les prochains mois, une [ligne du temps interactive](#) est maintenant disponible.

Pour recevoir les prochains bulletins *En Santé!*, il est possible de s'abonner à l'infolettre.